



Direction Exécutive de La Poste de Mayotte

Messieurs les Secrétaires  
Départementaux de  
l'Intersyndicale

Boulevard Halidi Selemani  
97 600 Mamoudzou

A Mamoudzou, le 09 janvier 2024

## **OBJET : Votre Courrier du 08 janvier 2024 concernant P. Chassagne**

Messieurs les Secrétaires Départementaux de La Poste de Mayotte,

Votre courrier du 08 janvier a retenu toute mon attention concernant les propos tenus par P. Chassagne.

Avant tout, je vous prie d'accepter mes excuses pour les faits que vous relatez et l'émotion décrite. Comme vous le savez, j'apporte la plus grande attention au comportement de l'ensemble des postiers au sein des collectifs de travail dans le respect de tous.

Au regard de la situation que vous rapportez, je tiens à clarifier le contexte de ces propos malheureux qui ne reflète en aucun cas la moindre pensée discriminante.

En effet, lors du PACS 2024 que j'ai organisé, en date du jeudi 14 Décembre 2023, Monsieur Philippe CHASSAGNE, Directeur Commercial, intervenait en fin de séance lors d'une séquence dite de « débriefing ». Pendant ce moment, il se proposait de poser quelques questions à l'assemblée pour s'assurer de la bonne compréhension de la stratégie commerciale 2024 et de répondre aux éventuelles interrogations encore en suspens.

Au début de la séquence, la salle était plongée dans la pénombre afin de bien pouvoir visionner l'écran. C'est à ce moment-là que Monsieur Philippe CHASSAGNE a précisément dit "il y a trop de noir dans la salle", en voulant dire "c'est trop sombre" et il a demandé à sa collègue d'allumer la salle pour distinguer qui pouvait répondre à ses interrogations.

Je suis conscient que ses propos ont pu être interprétés différemment de sa volonté initiale et par la même entrainer une émotion parmi les participants.

A la fin de séance, plusieurs personnes sont venues me voir pour évoquer les propos tenus. J'ai ainsi pu expliquer le sens de la phrase.

De plus, Monsieur CHASSAGNE Philippe et moi-même avons, pendant le cocktail déjeunatoire, fait le tour des invités pour lever toute ambiguïté.

J'insiste sur le fait que je ne saurai tolérer aucun propos raciste au sein de nos activités. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que les faits relatés sont fort regrettables mais ne relèvent pas d'une expression raciste.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Secrétaires Départementaux, mes sincères salutations.



**Denis MUEL**  
Directeur Exécutif/Délégué  
Territorial du Groupe MB

Denis MUEL  
Directeur Exécutif de La Poste de Mayotte

Copies : DRH Groupe V. DECAUX  
DDR OM C. GARNIER-AMOUROUX  
DRH OM G. THIERY  
DRH Mayotte A-M FRIOU  
DEONTOLOGUE J-M COLACE